

Lettre d'information
de la Société Montesquieu
[2009]

Nouvelle série n° 17

mars 2010

je n'avais d'abord pensé que faire
ceux quelques pages sur l'établissement
de la monarchie chez les romains
mais la ^{grandeur} ~~beauté~~ du sujet m'a gagné

La version papier de cette Lettre d'information sera envoyée à tous les sociétaires qui n'ont pas fourni d'adresse mail. Ceux qui l'ont reçue par mail mais souhaitent l'obtenir sous forme papier peuvent la demander à : catherine.volpilhac@ens-lyon.fr

Les *Œuvres complètes* de Montesquieu, que la Société Montesquieu a pour mission fondamentale de soutenir, viennent de connaître un moment décisif en changeant d'éditeur. Cette décision, mûrement réfléchie, doit être pleinement expliquée aux membres de la Société Montesquieu, qui depuis des années ont accordé leur confiance à l'entreprise.

Une collaboration bien éprouvée unissait la Société Montesquieu à la Voltaire Foundation, et la présentation matérielle des volumes recueillait une approbation unanime. Mais après la publication de 9 volumes entre 1998 et 2007, les conditions offertes par la Voltaire Foundation ont radicalement changé en 2008. Des conditions financières très avantageuses avaient été consenties lors de la signature des premiers contrats, à la fin des années 80 ; au début des années 2000, on en était loin, car il avait fallu faire la part des difficultés de commercialisation de volumes vendus à un prix élevé et qui exigeaient pour être connus une ample publicité. Mais l'éditeur continuait à offrir la possibilité d'une publication rigoureusement conforme aux exigences de la recherche, ce qui était déterminant, surtout dans une période peu favorable aux grands programmes d'érudition.

En 2008, il a été demandé à la Société Montesquieu une très forte subvention pour chacun des ouvrages qu'elle souhaitait publier (5 000€, soit de 6 000 à 7 000 € par volume), afin de remédier aux conséquences financières d'une diffusion jugée trop faible. La publication des tomes 3 et 4, déjà bien engagée, n'a pu être réalisée que grâce à un véritable mouvement de solidarité : ont tenu à contribuer à ce financement les deux académies bordelaises (académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, dont Montesquieu a été membre, et académie Montesquieu), des contributeurs privés (nous devons nommer tout particulièrement Charles-Henry de Montesquieu et Gérard Belkin). La Société Montesquieu a pleinement joué son rôle, en décidant lors de son assemblée générale de mars 2008 de verser une importante subvention pour sauver ces deux tomes des *Œuvres complètes*.

La générosité de ces donateurs et l'unanimité du conseil d'administration de la Société Montesquieu nous ont permis de mesurer leur amitié et l'intérêt qu'ils portaient à notre entreprise, et ils trouveront ici l'expression de notre plus vive reconnaissance. Cette générosité a été aussi pour notre travail un nouveau motif d'encouragement – car pendant ce temps, la préparation des volumes suivants continuait : *Défense de L'Esprit des lois, Voyages, Pensées, Extraits et notes de lecture II, Correspondance...* Mais il était impossible d'envisager le renouvellement régulier d'un tel mode de financement, *a fortiori* dans le cas de volumes doubles, comme ce fut le cas en 2008, où il avait fallu trouver quelque 13 000 € – sans aucune garantie que la somme demandée ne s'accroisse pas au fil des années et des onze volumes restant à publier, alors même que la Voltaire Foundation n'avait établi de contrat pour aucun des volumes imprimés depuis 2004. En janvier 2009 une ultime demande représentait à la Voltaire Foundation les difficultés considérables suscitées par cette situation nouvelle qui risquait de compromettre l'avenir des *Œuvres complètes* ; aucune solution n'a alors pu être trouvée pour sortir de cette impasse.

Un comité de direction exceptionnel réuni le 31 janvier 2009 a permis aux deux co-directeurs des *Œuvres complètes*, Pierre Rétat et moi-même, d'exposer les raisons de leur inquiétude, et la certitude qu'ils avaient de trouver des éditeurs disposés à accueillir notre entreprise sans contrepartie financière et en lui assurant une diffusion satisfaisante. Le comité de direction a pleinement approuvé cette orientation et les a mandatés pour explorer ces nouvelles perspectives. Les résultats de ces démarches ont été exposés lors d'un nouveau comité de direction, et lors du conseil d'administration et

de l'assemblée générale de la Société Montesquieu, le 27 juin 2009 (le compte rendu de ces réunions figure plus loin).

Des inquiétudes ont été exprimées en cette occasion : un nouvel éditeur sera-t-il capable d'assurer l'impeccable présentation qui caractérise les ouvrages de la Voltaire Foundation ? Des contrats ne devraient-ils pas impérativement fixer nos propres exigences et interdire toute demande ultérieure de financement, tout en reconnaissant juridiquement le travail des auteurs ? Ces soucis étaient aussi ceux des directeurs de l'édition, et ils ont été constamment présents à leur esprit. Le niveau scientifique resterait-il le même ? La Voltaire Foundation n'ayant jamais exercé le moindre contrôle d'ordre scientifique sur nos ouvrages, les directeurs de l'édition et le comité de direction dans son ensemble, avec l'aide de Caroline Verdier au sein de l'équipe lyonnaise (UMR CNRS 5037), étaient et resteront les garants, nécessaires et suffisants, de la qualité du travail.

La négociation a été menée dans cette perspective avec ENS Éditions (éditions de l'École normale supérieure de Lyon), qui assurera la préparation des ouvrages jusqu'à leur mise en page sous l'autorité de leur directrice, Denise Pierrot, et les Éditions Classiques Garnier, dirigées par Claude Blum, qui sont chargées de leur impression et de leur diffusion, et qui produiront également une version numérique en ligne reproduisant intégralement l'édition reliée, ainsi que des éditions de poche pour certains volumes. Telle est la répartition matérielle des tâches ; mais de cette phase de discussion avec ces deux éditeurs nous avons aussi retiré l'impression, réconfortante, que notre travail était désormais pleinement reconnu, et que l'édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu apparaissait comme un enjeu scientifique de première importance à tous nos partenaires, à commencer par Olivier Faron, directeur général de l'École normale supérieure de Lyon, dont le soutien, immédiat et sans réserve, a été déterminant : nous tenons à lui manifester notre profonde gratitude.

Le comité de direction et le conseil d'administration ayant exprimé le souhait de contracter simultanément avec les deux éditeurs, l'un privé, l'autre public, c'est en ce sens qu'ont été envisagés les contrats. Leur mise au point, longue et minutieuse, a été effectuée sous le contrôle d'un avocat spécialiste de la propriété intellectuelle et de l'édition et a permis de coucher par écrit toutes les précautions nécessaires, en définissant les conditions de publication des *Œuvres complètes* de Montesquieu jusqu'au dernier de leurs vingt-deux tomes.

Il ne reste donc plus maintenant qu'à achever onze volumes... C'est ce à quoi nous consacrerons toutes nos forces, après deux années de difficultés et d'inquiétudes. Après la publication en deux tomes des manuscrits de *L'Esprit des lois* en novembre 2008, le tome VII, le premier à sortir selon ces nouvelles conditions, mais conforme en tout aux principes d'édition qui sont les nôtres, est sous presse : dirigé par Pierre Rétat, il contient la *Défense de L'Esprit des lois* et tous les textes à travers lesquels Montesquieu a défendu ses écrits et ses positions (*Réponses à la faculté de théologie, Réponses à certaines objections...*, et plusieurs manuscrits de La Brède, inédits jusqu'en 2001, notamment des cahiers de correction de *L'Esprit des lois*) ; mais surtout chacun d'eux est réinséré dans son contexte historique et intellectuel, car sont reproduits tous ceux auxquels répond Montesquieu : ainsi c'est un véritable dossier qui est fourni pour la mise à l'Index de *L'Esprit des lois*. Ce volume sera proposé aux sociétaires, comme les précédents, avec une réduction de 50% lors de sa publication, et à un prix inférieur à celui qui était pratiqué auparavant (les éditeurs se sont engagés par contrat à ne pas dépasser le prix de 100 euros).

La Société Montesquieu a souhaité marquer la publication de ce volume en s'associant à l'organisation d'un colloque de l'Institut d'histoire de la pensée classique

(UMR 5037) qui se tiendra à Lyon du 15 au 17 avril 2010, et dont le programme figure plus loin. Comment Montesquieu a renouvelé la pensée politique, au sens large du terme, telle est la perspective d'une manifestation qui cherche à lui redonner sa vraie place dans les débats essentiels de son temps et à élargir le nombre de ceux qui s'intéressent à Montesquieu.

Tous les membres de la Société Montesquieu y sont chaleureusement invités. Cela leur permettra d'assister aussi, le samedi 17 avril après-midi, à l'assemblée générale, qui devra constater par ailleurs la très faible activité de la Société : la *Revue Montesquieu* ne donne à l'heure actuelle aucun signe de renaissance et il ne nous est plus possible d'assurer la gestion de nouveaux Cahiers Montesquieu. Cette rencontre peut aussi être l'occasion pour nos sociétaires de manifester le désir de s'investir dans une Société qui ne vit que du dévouement de quelques-uns, et qui a plus que jamais besoin de forces vives.

Les *Œuvres complètes* restant au centre de ses préoccupations, la Société Montesquieu se donne aussi un autre objectif : devenir plus visible et plus utile grâce à son site (dont l'adresse sera bientôt communiquée) auquel elle consacre désormais l'essentiel de ses efforts. Celui-ci a été entièrement rénové, et il est désormais distinct du site « Montesquieu » de l'UMR 5037, pour éviter toute confusion et tout problème administratif ; mais il est créé et hébergé par l'École normale supérieure de Lyon, et jumeau du site « Montesquieu » (à ce titre il a bénéficié des compétences de Joseph Cornevaux, du service informatique de l'ENS de Lyon, et de Valérie Beaugiraud, ingénieur d'études CNRS, UMR 5037, qui trouveront ici nos remerciements chaleureux). En effet de nombreuses rubriques leur sont communes : Actualités ; *Œuvres complètes* ; *Revue Montesquieu* (dont les huit numéros sont désormais intégralement disponibles), Bibliographie – celle-ci sera désormais cumulative, et on travaille actuellement à la récupération des données anciennes. D'autres rubriques sont en cours de création : l'une d'entre elles fournira des documents utiles à la recherche ou à la lecture de Montesquieu (index du premier tome de la *Correspondance*, table de concordance des éditions des *Lettres persanes*, etc., découvertes récentes), une autre permettra d'offrir l'équivalent des « Lectures critiques » ; parmi les premiers ouvrages dont on trouvera une substantielle note de lecture : *Montesquieu. De l'étude des sciences à l'esprit des lois*, de Denis de Casabianca, *Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution*, de Michael Sonenscher, *Les Lois du monde. Enquête sur le dessein politique de Montesquieu*, de Guillaume Barrera... Publications qui illustrent à quel point la pensée de Montesquieu trouve d'écho et suscite d'intérêt aujourd'hui, donnant ainsi pleine justification à l'activité de la Société Montesquieu.

Catherine Volpilhac-Auger
Présidente de la Société Montesquieu

Comité de direction des *Œuvres complètes*

Réunion du 31 janvier 2009
(Université Paris VII, Les Grands Moulins)

Présents : C. P. Courtney, C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, P. Rétat, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger.

Le comité, informé du départ de la bibliothèque municipale de Bordeaux de Mme de Bellaigue, tient à rappeler l'accueil chaleureux et l'extrême disponibilité qu'elle a toujours réservés aux chercheurs, et salue la nomination de son successeur, Nicolas Barbey.

Financement et avenir de l'édition

Lors de leur réunion de mars 2008, le comité de direction de l'édition et le conseil d'administration de la Société avaient été mis au courant de la situation extrêmement préoccupante où se trouvait l'édition, à la suite de l'exigence posée par la Voltaire Foundation d'une contribution de 5000 £ sterling pour chaque volume. Les directeurs exposent l'état actuel de la question. Une recherche épuisante de crédits extérieurs a assuré la continuité de l'édition jusqu'à présent (les tomes 3 et 4 ont paru en octobre 2008), mais tout prouve qu'il sera très difficile de faire face dans la durée à une contrainte apparue soudainement et dont on ne peut prévoir ni l'évolution ni les limites. D'autant que cette contrainte s'ajoute à d'autres qui nous ont été imposées successivement : tirage limité à 300 exemplaires pour les *Œuvres et écrits divers* II (source de difficulté pour l'obtention de la subvention du CNL, et perspective d'un retraitage éventuel de qualité très inférieure, comme l'expérience le prouve pour d'autres éditions de la Voltaire Foundation), limitation du nombre de pages par volume, qui peut se révéler très gênante pour certains d'entre eux.

En outre, la diffusion souffre de profondes carences ; C. Volpilhac-Auger s'est aperçue en mai 2008 que le catalogue électronique de la VF n'avait pas été réactualisé, pour l'édition de Montesquieu, depuis 2002, le dernier volume annoncé paru étant alors le *Spicilege*. En dépit de nombreuses relances elle n'a pu obtenir depuis des mois l'état des exemplaires vendus.

Depuis des années les volumes paraissent sans contrat, et les demandes à cet égard sont restées sans réponse. J. Ehrard se dit particulièrement choqué par cette situation, et par l'opacité des comptes.

Les directeurs présentent au Comité de direction l'offre de reprise de l'édition faite par M. Claude Blum au nom de Classiques Garnier et par ENS-Editions avec le soutien total du directeur de l'ENS-Lettres de Lyon, M. Olivier Faron. La garantie est donnée que l'édition pourrait continuer, à qualité égale, dans le même format et la même présentation, dans la collection qui va être créée (Classiques Garnier Érudition) ; s'y ajoute la possibilité d'une reprise de certains textes en classiques Garnier de petit format et d'une édition électronique.

On doit remarquer que de toute façon, pour la réalisation des volumes déjà parus, l'essentiel du travail en vue de l'édition était fait à Lyon par C. Verdier, et que la solution de certains problèmes techniques (les grisés dans les tomes 3 et 4 signalant les divergences entre le texte du manuscrit de *L'Esprit des lois* et celui de l'imprimé) a été trouvée par le personnel de l'ENS (quelles que soient la qualité du travail de M. Smith à la VF et l'excellence des relations que nous avons toujours entretenues avec lui).

J. Ehrard pose la question : dans quelles conditions a-t-on les meilleures garanties que l'édition soit menée à son terme, ce qui a été l'unique objet de la création de la Société Montesquieu ? Il pense que la VF n'offre pas ces garanties ; étant chercheurs, et non chercheurs d'or, nous sommes obligés de nous mettre en quête d'une autre solution ; heureux qu'elle soit trouvée, il propose de mandater les directeurs pour engager la négociation.

Dans la perspective d'une édition électronique des *Pensées*, C. Dornier désire avoir l'assurance que le plus grand compte sera tenu du travail fait à Caen et que les fichiers XML pourront être réutilisés.

A l'unanimité le Comité de direction charge les directeurs de l'édition de la négociation avec ENS-Éditions et Classiques Garnier.

A propos du bilan financier qu'elle présente, C. Volpilhac-Augé fait remarquer que l'excédent de recettes est dû à des rentrées tout à fait exceptionnelles (dons) et à la prise en compte de tous les frais de missions par l'UMR 5037, grâce en particulier à une heureuse conjoncture budgétaire qui ne se renouvellera pas.

Avancement de l'édition

— *Défense de l'Esprit des lois* (t. 7, responsable P. Réat). Le texte, auquel ne manquent que quelques mises au point mineures, est prêt pour l'édition.

— *Voyages* (t. 10). J. Ehrard, responsable, rappelle les graves difficultés qu'il a eues pour réduire les notes : le dernier calibrage obtenu au terme de ce travail laisse prévoir un total de 750 pages (qui pourraient être réparties en deux volumes avec une pagination unique). Il pose le problème de deux index, des personnes et des noms de lieux ou de monuments, qui pourront être réalisés sur vacations. Il annonce la remise du texte à Lyon dans le courant de février.

— *Extraits et notes de lecture II* (t. 17). R. Minuti, responsable, espère qu'un calendrier ferme pourra être établi à l'issue de la rencontre qui réunira, en mars prochain à Florence, les collaborateurs de l'édition. Il a reçu jusqu'à présent les trois quarts des textes et le tiers de l'annotation.

— *Correspondance II* (t. 19, responsable C. Volpilhac-Augé). Tout le corpus a été reconstitué jusqu'à la fin de 1748 par C. Verdier. Toute la correspondance conservée à la bibliothèque municipale de Bordeaux (la plus grande partie du corpus) a été numérisée, et avec l'aide de C. P. Courtney et de R. Minuti les demandes nécessaires ont été faites aux bibliothèques étrangères. C. Volpilhac-Augé prévoit une annotation sobre, selon l'usage commun des éditeurs de correspondances ; elle pense que trois volumes (au lieu des quatre prévus) suffiront pour l'ensemble de la correspondance. Elle annonce que l'index du tome I (t. 18 des *Œuvres complètes*) vient d'être établi à Lyon et sera prochainement mis en ligne.

— *Pensées* (t. 14-15). C. Dornier, responsable, fait l'état de l'avancement de l'annotation, la transcription, achevée, ayant été relue pour le volume 1 du manuscrit par A.-L. Martin, et le reste n'exigeant plus qu'une dernière relecture sur le manuscrit. Les notes du volume 1 du manuscrit avaient été demandées aux collaborateurs pour juin dernier, celles des volumes 2 et 3 le sont pour septembre 2009. C. Dornier fait le point de ses travaux en vue de l'introduction et distribue un échantillon de notes.

Deux questions sont posées. La date prévue de remise à Lyon de l'ensemble étant décembre 2010, ne serait-il pas judicieux de prévoir la remise d'une partie du texte entretemps ? C. Dornier préfère ne pas fixer aux collaborateurs de terme intermédiaire et s'engage à assurer une remise globale au terme prévu. D'autre part il faudra prévoir une très bonne table des matières, essentielle pour se diriger dans ce type de texte (telle que celle du *Spicilege*).

Les comptes 2008 sont présentés par P. Rétat et C. Volpilhac. Étant donné que l'exercice 2009 de l'édition est grevé d'incertitudes, la présentation du budget prévisionnel est remise au comité de direction de juin 2009.

**Edition des *Œuvres complètes* de Montesquieu
Comptes 2008**

Au 1/01/08, crédit : 4532,03 € ; Au 31/12/08, crédit : 16373,34 €
solde : + 11841,31

Recettes		Dépenses	
Don Ch. H. de Montesquieu	5000	Achats exemplaires VF	5077,37
Don Académie Montesquieu	1500	Régularisation CNL Société Montesquieu	2475
Don Académie Bordeaux	2000	Frais de courtoisie	193
Don Gérard Belkin	3000	Correspondance : reproductions	435,27
Convention La Poste	3000	Correspondance : saisie	789
Subvention 2007 CIC	5000	Mission	25,9
Subvention 2008 CRL Aquitaine	1500	Subvention VF complément	748
Contributions achat exemplaires 2007	230,85	Frais bancaires	2
Remboursement trop perçu reproductions	6		
Remboursement SM colloque Sofia	350		
Remboursement SM	28,12	Avance à SM (insertion JO)	28,12
Total	21614,97		9773,66

+ 11841,31 (dont 11500 de rentrées exceptionnelles)

Société Montesquieu : Versement exceptionnel à la Voltaire Foundation : 5000 €

UMR 5037 (Cluster 13 + CPER) : Versements à la VF (préparation du spécimen ; mise en pages et corrections ; aide à la publication) : 5089 [versé en 2007 : 2000 €]

Missions : 3337

Relectures, index : 3252

Reproductions : 415

Affranchissement (épreuves) : 250

Reproduction dépliant publicitaire : 300

Total : 12643 €

Comité de direction des Œuvres complètes

Réunion du 27 juin 2009

(ENS Lettres et sciences humaines, Lyon)

Présents : C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, P. Rétat, C. Verdier, C. Volpilhac-Auger.

Excusé : C. P. Courtney

Contrats d'édition

Le comité de direction, lors de sa dernière réunion (31 janvier 2009), avait accepté la proposition d'une coédition ENS-Editions et Classiques Garnier, et avait donné mandat aux directeurs de l'édition pour mener les négociations et lui soumettre des projets de contrats.

Les rencontres nécessaires ont eu lieu (C. Blum, directeur de Classiques Garnier, est venu à Lyon ; une réunion tripartite a été organisée avec O. Faron, directeur de l'ENS-LSH, P. Rétat et C. Volpilhac-Auger, ainsi qu'avec Denise Pierrot, responsable d'ENS-Éditions) ; des projets de contrat ont été établis avec les conseils d'ENS-Editions (représentées par Denise Pierrot) et du service juridique de l'ENS ; ils ont été transmis aux membres du Comité de direction qui ont été invités à exprimer leurs remarques.

C. Volpilhac-Auger signale au passage, avant que s'ouvre la discussion, qu'A. Brown a émis de vives critiques sur le choix des coéditeurs et demandé une réunion du Conseil scientifique pour en traiter ; lui ayant été répondu que la question relevait du seul Conseil d'administration, il a donné sa démission du Conseil scientifique (il avait cessé d'adhérer à la Société Montesquieu depuis plusieurs années).

Des retards dans l'échange des points de vue avec C. Blum n'ont pas permis jusqu'à présent de donner une forme absolument définitive aux contrats.

Aucune objection de fond n'est soulevée. Une question centrale retient pourtant l'attention du Comité de direction et suscite la discussion : la Société Montesquieu contractera-t-elle uniquement avec ENS-Editions ou avec les deux éditeurs ? J. Ehrard se déclare favorable à la première solution, qui offre à ses yeux le mérite de la simplicité. C. Verdier fait valoir que dans des cas semblables l'usage veut que l'on contracte avec chacun des coéditeurs, aucun des deux n'étant ainsi privilégié par rapport à l'autre. La Société Montesquieu y a avantage, profitant à la fois de la base institutionnelle solide de l'ENS et des capacités de diffusion de Classiques Garnier. Les membres du Comité de direction partagent ce point de vue, auquel se rallie volontiers J. Ehrard. Les contrats seront donc établis entre la Société Montesquieu d'une part, ENS-Éditions et Classiques Garnier de l'autre.

Il est rappelé que l'édition électronique prévue par Classiques-Garnier électronique (ex-Champion électronique) est celle des images du volume imprimé (en pdf).

Des contrats liant la Société Montesquieu avec les responsables de volumes et les collaborateurs devront établir clairement les droits et les devoirs de ces derniers.

Avancement de l'édition

— *Défense de l'Esprit des lois* (t. 7, responsable P. Rétat). Le texte de ce volume, dont la publication est prévue pour la fin 2009 ou le début 2010, a trouvé en G. Imbruglia, professeur à l'Institut oriental de Naples, un lecteur attentif, exigeant et rapide, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. La décision prise par le comité permet de les remettre immédiatement à ENS Éditions. C. Volpilhac-Auger envisage que l'ENS-LSH organise une manifestation (journée d'étude ou colloque) à l'occasion de cette

publication au printemps 2010 (manifestation à laquelle la Société Montesquieu sera naturellement associée).

— *Voyages* (t. 10, responsable J. Ehrard). Le texte a été remis en mars à C. Verdier. Il est en cours de relecture à Lyon. Publication prévue : décembre 2010.

— *Extraits et notes de lecture* II (t. 17, responsable R. Minuti, publication prévue, décembre 2011). Une réunion de travail a eu lieu à Florence en mars 2009, avec la quasi-totalité des membres de l'équipe, et a permis de faire avancer considérablement les choses. R. Minuti fait état de difficultés ponctuelles (identification des sources de certaines notes de lecture). Les textes devront être rendus à R. Minuti fin 2009, et transmis à Lyon au cours de l'année 2010.

— *Correspondance* II- IV (t. 19-21, responsable C. Volpilhac-Auger, publication prévue décembre 2011 pour le tome 19). L'ensemble du corpus manuscrit a été à peu près intégralement reconstitué par C. Verdier, dont le travail a été également facilité par la numérisation en cours à la bibliothèque de Bordeaux. C. Verdier travaille aussi à la transcription, qui devrait être intégralement achevée au début de l'année 2010. L'annotation a commencé depuis plusieurs mois (N. Plavinskaia, C. Courtney, F. Cadilhon, C. Volpilhac-Auger [depuis la réunion, Jens Häselser a accepté d'y participer]). Une réunion de travail aura lieu à Bordeaux en octobre 2009. Le problème de la subdivision reste délicat : le premier tome fait référence à la publication d'un tome IV ; si tel doit être le cas, le tome II devra s'arrêter à la fin de 1748, donc être relativement mince (autour de 400 pages).

— *Pensées* I-II (t. 14-15, responsable C. Dornier, publication prévue décembre 2012). L'édition des *Pensées* pose plusieurs questions très délicates.

* Rapports entre la Société Montesquieu et le projet Montédite. La présentation de ce projet en ligne omet de faire état des droits de la Société Montesquieu comme auteur collectif des *Œuvres complètes*, donc des *Pensées*, dont la réalisation se fait à son initiative et sous sa responsabilité ; elle passe également sous silence le financement par l'UMR 5037 de la quasi-totalité du travail scientifique (missions, microfilms, réunions, relecture par une secrétaire d'édition) qui a rendu possible la transcription. L'ensemble, qui se présente comme une « prépublication » de l'édition des *Pensées* dans le cadre des *Œuvres complètes*, n'a cependant pas été soumis à l'expertise scientifique des directeurs de l'édition.

Il apparaît en outre, par les réponses qu'apporte C. Dornier aux questions qui lui sont posées à ce propos (et à celles qu'avaient déjà posées les directeurs de l'édition lors d'un échange de correspondance antérieur), que les rapports normaux entre la Société Montesquieu et le responsable d'un volume des *Œuvres complètes* se trouvent renversés, puisque la responsable de l'édition des *Pensées* s'institue propriétaire du texte par l'intermédiaire de l'édition électronique et propose ensuite à la Société Montesquieu de lui céder ses « droits ». P. Rétat exprime sa stupéfaction devant un pareil renversement des rôles, en contradiction avec les droits de la Société Montesquieu, la réalité du travail effectué et la pratique antérieure de tous les responsables de volumes.

C. Dornier s'engageant à régulariser tout cela, le Comité de direction, dans l'intérêt même du projet Montédite, qui constitue une valorisation intéressante du travail de transcription, décide qu'après accord avec les éditeurs pressentis pour la continuation des *Œuvres complètes*, un contrat sera établi à l'initiative de la Société Montesquieu qui définira les conditions de cession de la transcription aux Presses universitaires de Caen pour le projet Montédite (et éventuellement à d'autres partenaires intéressés, notamment pour une traduction en anglais des *Pensées*). La présentation du projet en ligne devra être revue en conséquence.

* Annotation. À plusieurs reprises C. Dornier a distribué au Comité de direction des spécimens d'annotation (annotations incomplètes pour des séries souvent discontinues). Les directeurs de l'édition lui ont transmis leurs remarques, mais constatent que des problèmes demeurent sur le fond et que la direction des *Pensées* doit faire l'objet d'un travail beaucoup plus approfondi et suivi. Sur la suggestion de C. Verdier, C. Dornier s'engage à rendre prochainement un spécimen complet et voulu définitif d'un ensemble continu et important d'articles des *Pensées*, avec le texte correspondant.

Le budget prévisionnel de l'Édition est présenté.

Encaisse au 1/01/09 : 16373,34 €

Recettes		Dépenses	
CRL Aquitaine (t. 7)	1500	Reproductions	1000
Fondation La Poste (2009) (t. 19)	3000	Documentation	2000
CIC Soc. bordelaise (2008 : t. 3)	5000	Missions (Correspondance)	2500
CIC Soc. bordelaise (2009 : t. 4)	5000	Autres missions	2500
		Achats exemplaires VF	2000
		Divers fonctionnement	200
Solde 2008	16373,34	Réserve	20583,34
Total	30783,34	Total	30783,34

Évolution au cours de l'année 2009

Encaisse au 1/05 : 25298,69 E

(à encaisser : 3000 € pour la subvention de la Fondation La Poste)

Société Montesquieu
Réunions statutaires du 27 juin 2010
(ENS Lettres et sciences humaines, Lyon)

Conseil d'administration (12h)

Le conseil d'administration se réunit rapidement à l'issue du comité de direction pour faire état des nouvelles perspectives pour les Œuvres complètes.

Présents : Patrick Andrivet ; L. Bianchi ; C. Volpilhac ; J. Ehrard, P. Rétat ; R. Minuti ; A. Postigliola ;

Excusés : Cecil Courtney ; B. Falk ; Aurélia Gaillard ; R. Kingston ; Christophe Martin ; Céline Spector ; Ph. Stewart ; C. Lauriol ; D. Varry.

Assemblée générale (14h15)

Au début de l'assemblée générale a lieu l'élection pour le renouvellement du conseil d'administration. Tous les candidats sont élus (Jean-Patrice Courtois avait retiré sa candidature avant l'élection).

Hélène de Bellaigue	Nadia Plavinskaia
Bertrand Binoche	Pierre Rétat
Philippe Hourcade	Philip Stewart
Claude Lauriol	Dominique Varry
Laetitia Perret	Catherine Volpilhac-Auger

Le conseil d'administration est également composé de Patrick Andrivet ; L. Bianchi ; Cecil Courtney ; B. Falk ; A. Gaillard ; R. Kingston ; Christophe Martin ; R. Minuti ; A. Postigliola ; Céline Spector.

Rapport moral

Lorenzo Bianchi, secrétaire général, et Catherine Volpilhac-Auger, présidente, présentent le rapport moral, dont les éléments essentiels figurent au début de cette Lettre d'information : ils font l'historique des difficultés de financement des *Œuvres complètes* ; au nom du comité de direction, C. Volpilhac présente les choix retenus.

Une discussion a lieu sur les risques ainsi courus par l'entreprise. P. Rétat et C. Volpilhac prennent note des inquiétudes ainsi exprimées, ainsi que de l'accord général pour se soustraire à des conditions financières qui mettent en péril la survie des *Œuvres complètes*. Ils seront particulièrement attentifs à la rédaction de contrats, qui ont fait défaut depuis plusieurs années avec la Voltaire Foundation. Mandat leur est donné par l'assemblée générale pour continuer dans le même sens.

Rapport financier

Le rapport est présenté par Patrick Andrivet, trésorier.

Encaisse au 28/12/2007 : 11 682,75 € (dont CCP : 3258,29 ; Livret A : 8424,46)
 Encaisse au 31/12/2008 : 9 618,92 € (dont CCP : 3961,82 ; Livret A : 5657,1)
 Mouvement : - 2063,83€

Recettes		Dépenses	
cotisations	2708,58*	Voltaire Foundation	5000
CNL 2007	2475**	Frais trésorier 2007	140,98
Intérêts 2007	232,64	Frais CA 2008	714,45
		Lettre d'information	250,14
		Frais pour prélèvem ^t automatique	64,94
		Frais tenue de compte	13,5
		Nouvelle domiciliation SM	28,12
		avance colloque Sofia	350
		envoi volume colloque Sofia	849,57
		envois Revue Montesquieu n° 8 par Droz	68,35
	5416,22		7480,05***
report 2007	11682,75		
total	17098,97		

*Cotisations individuelles 2008 : 1696,58€ ; cotisations années précédentes : 160€ ; cotisations 2009 (avance) : 60€ ; cotisations des institutions 2008 : 540€ ; cotisations années précédentes : 72 € ; cotisations 2009 (avances) : 180€.

**Erreur de la banque en 2007 : versement de 25 € au lieu de 2500.

***Mouvement : 7480,05 – 5416,22 = 2063,83 €

La baisse des recettes par rapport aux dépenses en 2008 s'explique par un versement exceptionnel de 5000€ à la Voltaire Foundation, afin de compléter le financement des tomes 3-4 de l'édition des *Œuvres complètes*.

De tels versements n'ayant plus lieu d'être, les finances peuvent être considérées comme parfaitement saines, même si depuis 2007 aucune demande de financement n'a été présenté au CNL, en raison de l'arrêt des différentes activités de la Société depuis cette date (*Revue, Cahiers, colloques*).

Le nombre des cotisants reste stable, et faible : 94 individuels et 27 institutionnels.

Il est à craindre en 2009 une baisse des cotisations en raison de la disparition de la *Revue Montesquieu* ; néanmoins on peut espérer une fidélité des sociétaires, à la fois pour témoigner leur solidarité à la Société et pour continuer à obtenir une réduction de 50% des nouveaux volumes des *Œuvres complètes* à leur parution, qui sera une des conditions des futurs contrats.

Le budget est approuvé à l'unanimité, et le trésorier est remercié pour la clarté de son exposé et de ses comptes.

Compte tenu des difficultés de gestion posées par le prélèvement automatique (il sollicite particulièrement Carole Dornier qui s'en occupait jusque-là, et occasionne des frais démesurés par rapport aux 19 cotisations ainsi prélevées), il est proposé que cette formule soit abandonnée. Décision approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2009

Encaisse au 1/01/09 : 9 618,92 € (dont CCP : 3961,82 ; Livret A : 5657,1)

Recettes		Dépenses	
Cotisations 2009	2500	Frais CA	1000
Droits d'auteur CM (2003-2009)	500	Lettre d'info	300
Solde 2008	9618,92	Frais fonctionn ^t	300
		Colloque « Polémiques et débats autour de <i>L'Esprit des lois</i> »	1500
		Achats volumes OC	1000
		Achats volumes CM	500
		Réserve	8018,92
Total	12618,92		12618,92

Il est prévu d'offrir le prochain tome des *Œuvres complètes* (t. VII) non seulement aux destinataires habituels (bibliothèques ayant fourni des documents, Fondation Jacqueline de Chabannes, relecteurs, donateurs individuels), mais aussi aux académies bordelaises (Académie Montesquieu, qui a répondu très vite à la demande de soutien pour les tomes 3-4 et à laquelle la Société Montesquieu a pu manifester sa reconnaissance, et Académie de Bordeaux, qui a remis à l'automne un chèque important à la présidente et n'a pu être remerciée dans ces volumes – elle le sera dans le tome VII).

Certains achats seront aussi pris en charge par le budget propre « Edition ».

Le colloque « Polémiques et débats autour de *L'Esprit des lois* » n'ayant lieu qu'en 2010, il s'agit là de dépenses préparatoires, souvent difficiles à engager sur fonds universitaires.

Les droits d'auteur sur les Cahiers Montesquieu, qui n'ont été versés depuis plusieurs années ni par Liguori ni par la Voltaire Foundation, sont espérés en 2009.

Compte tenu de la demande, il n'est pas sûr que l'achat de volumes des Cahiers Montesquieu soit nécessaire ; mieux vaut le prévoir néanmoins.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée générale, après quelques remarques sur les droits dus par les diffuseurs ; elle renouvelle le témoignage de sa gratitude aux sociétés bordelaises et aux donateurs individuels (Charles-Henry de Montesquieu, Gérard Belkin) qui l'ont soutenue dans des moments difficiles et lui ont permis de financer les volumes en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le nouveau conseil d'administration se réunit rapidement pour prendre acte des décisions prises lors de l'assemblée générale et élire le bureau (identique au précédent).

Société Montesquieu
Conseil d'administration

Bureau :

Président d'honneur : Jean Ehrard
Présidente : Catherine Volpilhac-Auger
Vice-présidents : ~~Lorenzo Bianchi~~, Cecil Courtney, Alberto Postigliola
Secrétaire général : Lorenzo Bianchi
Secrétaire général adjoint : Rebecca Kingston
Trésorier : Patrick Andrivet
Trésorier adjoint : Rolando Minuti

Autres membres :

B. Falk, H. de Bellaigue, B. Binoche, A. Gaillard, Ph. Hourcade, C. Lauriol, C. Martin, L. Perret, N. Plavinskaia, ~~A. Postigliola~~, P. Rétat, C. Spector, P. Stewart, D. Varry

La cotisation annuelle est de 20€.

Versements à effectuer à l'ordre de :

Société Montesquieu, CCP Dijon 4226-50 R et à adresser au domicile du trésorier :
Patrick ANDRIVET, Mas de Laune, 30570 Valleraugue.

Les commandes de Cahiers Montesquieu doivent être adressées au trésorier.
(Pour les Cahiers Montesquieu, voir le site « societe-montesquieu.org »).

Les **sociétaires d'Amérique du nord** sont invités à régler leur cotisation de préférence à notre correspondante, Mrs Pauline KRA, 109-14 Ascan Ave., Forest Hills, NY, 11375 (USA.).

Les **sociétaires italiens** au trésorier-adjoint, Rolando MINUTI, via G.D. Romagnosi, 10 – 56017 San Giuliano Terme Pisa (Italie).

Ne pas utiliser d'Eurochèques.

Édition des Œuvres complètes

Directeurs

Pierre Rétat, Catherine Volpilhac-Auger

Comité de direction

Cecil P. Courtney, Carole Dornier, Jean Ehrard, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Catherine Volpilhac-Auger.

Conseil scientifique

Lorenzo Bianchi, Hélène de Bellaigue, Jean-Patrice Courtois, Cecil P. Courtney, Carole Dornier, Jean Ehrard, Domenico Felice, Catherine Larrère, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Céline Spector, Catherine Volpilhac-Auger, Françoise Weil.